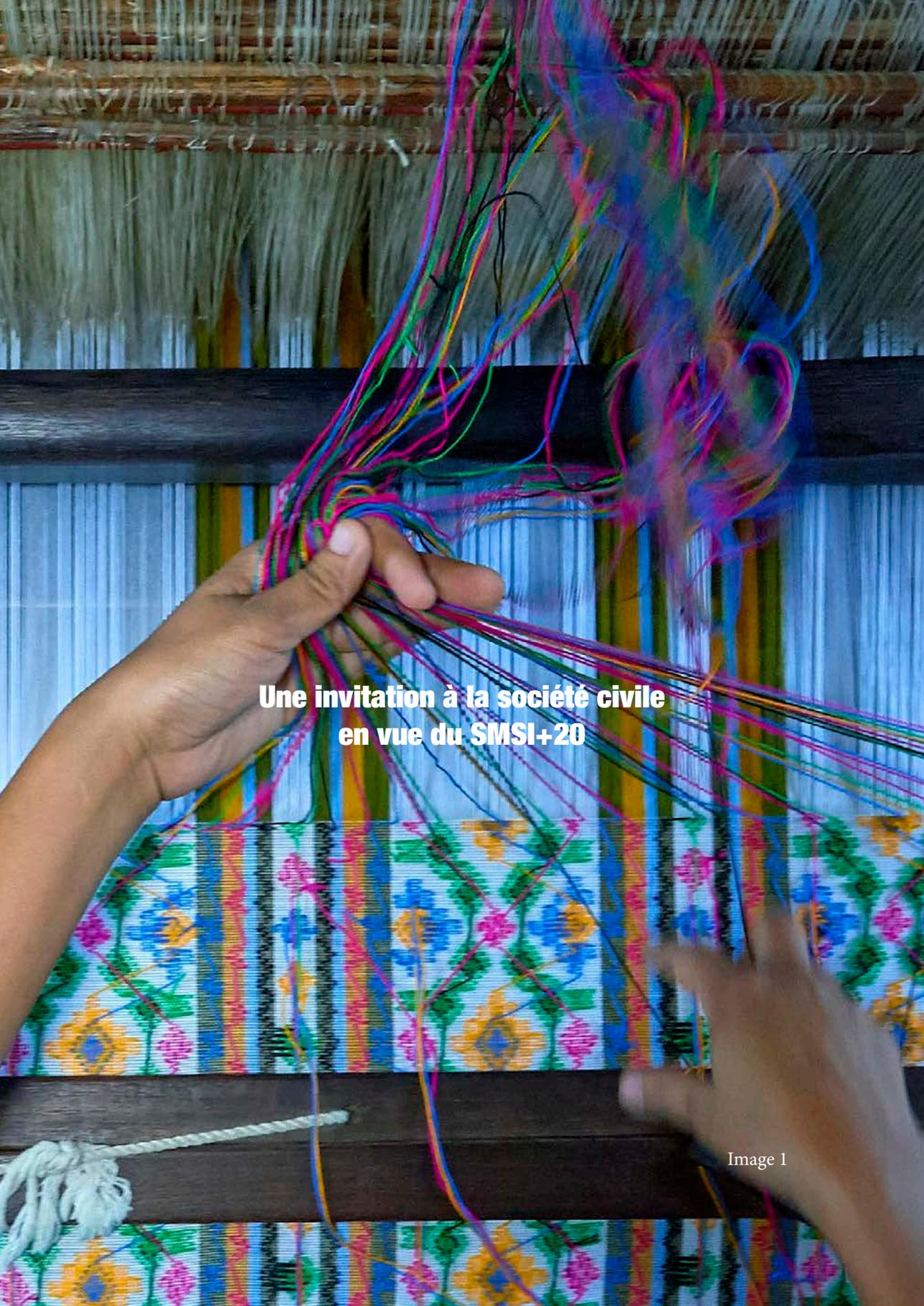
The background of the entire image is a highly detailed embroidery. It depicts a pair of hands, one on the left and one on the right, actively weaving a piece of fabric on a loom. The threads are a vibrant mix of colors, including shades of purple, magenta, blue, and yellow. The loom's structure is visible as dark, horizontal and vertical bands. The overall texture is that of a fine needle and thread, with individual stitches clearly visible. The lighting is soft, highlighting the texture of the threads and the skin of the hands.

Adopter une approche progressiste et décoloniale des écosystèmes numériques

**Une invitation à la société civile
en vue du SMSI+20**

Creative Commons 2025

A close-up photograph of a person's hands weaving a vibrant, multi-colored floral pattern on a traditional wooden loom. The threads are a mix of bright colors including red, green, blue, yellow, and pink. The background shows the vertical threads of the loom and the partially completed fabric with a repeating floral motif. The text is overlaid in the center of the image.

**Une invitation à la société civile
en vue du SMSI+20**

Image 1



Adopter une approche progressiste et décoloniale des écosystèmes numériques : Une invitation à la société civile en vue du SMSI+20

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien de la WACC (waccglobal.org) et de Brot für die Welt (brot-fuer-die-welt.de).

La WACC est une organisation internationale de la société civile qui promeut la communication en tant que droit humain. 80 Hayden Street. Toronto, Ontario, M4Y 3C, Canada.

La reproduction et la distribution de l'information contenue dans Adopter une approche progressiste et décoloniale des écosystèmes numériques : Une invitation à la société civile en vue du SMSI+20 est autorisée à condition que les sources soient citées. Cependant, la traduction du contenu dans d'autres langues et la reproduction complète de cette étude ne sont pas autorisées sans le consentement préalable de la WACC.

Auteurs principaux : Clemencia Rodriguez (Colombie/États-Unis), Seán Ó Siochrú (Irlande), Parminder Jeet Singh (Inde)

Production et montage : Philip Lee (Royaume-Uni/Canada) et Lorenzo Vargas (Colombie/Canada)

Mise en page et graphisme : Jonathan Reina (Colombie)

Traduction en français: Nicolas Pinondel (France)

Date de publication : Avril 2025

TABLE DES MATIÈRES

Préface.....	6
Introduction.....	8
La lutte pour le contrôle des médias et de l'écosystème de communication.....	12
Première phase (1970 – 1985).....	14
Deuxième phase (1990 – 2005).....	18
Troisième phase (2005 – 2024).....	24
Quatrième phase (2024 – 20xx).....	30
Concepts et principes directeurs.....	34
Post-scriptum : Un autre avenir numérique est possible.....	36
Un appel à l'action.....	41
Notes.....	44
À propos des auteurs.....	46
À propos des auteurs.....	47
Photographies.....	52

PRÉFACE

En septembre 2024, le « Sommet de l'avenir » des Nations unies, qui a fait couler beaucoup d'encre, a approuvé son Pacte pour l'avenir et deux annexes : le Pacte mondial pour le numérique, qui traite de la réduction des fractures numériques et de la réglementation de l'intelligence artificielle (IA), et la Déclaration sur les générations futures, qui demande que la prise de décision nationale et internationale se concentre sur la garantie de sociétés pacifiques et inclusives.

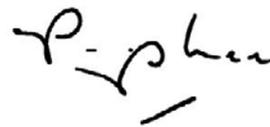
Le Pacte mondial pour le numérique poursuit les objectifs suivants : réduire toutes les fractures numériques et accélérer les progrès dans le cadre des objectifs de développement durable ; élargir l'inclusion dans l'économie numérique et les avantages qui en découlent pour tous ; favoriser un espace numérique inclusif, ouvert, sûr et sécurisé qui respecte, protège et promeut les droits humains ; faire progresser les démarches de gouvernance des données de manière responsable, équitable et interopérable ; et enfin renforcer la gouvernance internationale de l'intelligence artificielle au profit de l'humanité.

Cependant, du point de vue de la WACC, les droits à la communication, les médias indépendants ou encore la nécessité de contrer la mainmise sur les pouvoirs médiatiques et numériques d'acteurs plus intéressés par la génération de profits que par la promotion de l'intérêt public sont largement absents de ce document de 56 pages. Les médias sont mentionnés au titre de la protection des journalistes en zones de conflit, mais du reste, c'est comme si les écosystèmes médiatiques n'avaient aucun impact politique, économique ou social.

En réponse à ces lacunes, les organisations de la société civile - dont la WACC - prévoient désormais d'intervenir lors de l'événement de haut-niveau du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) +20, qui se tiendra du 7 au 11 juillet 2025 à Genève, en tant que forum mondial permettant de peser sur les actions futures.

Il est difficile de sous-estimer l'importance de ces deux sommets pour les libertés démocratiques dans le monde. Au cœur du Pacte pour l'avenir et de son Pacte mondial pour le numérique se trouve la notion de confiance. Les gens peuvent-ils faire confiance aux systèmes qui sous-tendent la gouvernance mondiale, la connectivité numérique, le big data ? Peuvent-ils faire confiance aux gouvernements et agences dont la tâche est de régler ces systèmes équitablement et en toute transparence ? La question de la confiance dans les médias est intimement liée à celle de l'utilisation des technologies numériques dans la collecte et la publication d'informations, et en particulier des médias indépendants en tant que sources d'informations fiables.

C'est dans ce contexte que la WACC publie cette prise de position, en fournissant un contexte et en invitant la société civile dans son ensemble à considérer les droits à la communication comme les éléments constitutifs d'une société numérique progressiste et transformationnelle, dans laquelle les mouvements sociaux travaillant sur les questions essentielles d'aujourd'hui, telles que l'égalité des genres et la justice climatique, disposent des plateformes et des ressources nécessaires pour influencer le débat public et, en définitive, pour faire progresser le changement social de manière positive.



Philip Lee
Secrétaire général de la WACC

INTRODUCTION

Le portrait fictif ci-dessous de Nelly et de sa famille vivant dans un monde médiatique et numérique est basé sur les recherches menées par les auteurs et sur des sources secondaires. La réalité de la lutte pour le contrôle de notre écosystème médiatique et de communication est avérée.

Bien qu'elle ne soit située qu'à 87 kilomètres de Bogotá, la capitale du pays, les routes de la zone rurale connue sous le nom de Santa Teresa sont impraticables ces jours-ci en raison de fortes pluies et des ornières créées par les lourds camions transportant les poulets destinés à l'industrie avicole locale. Le matin, Nelly consulte le chat WhatsApp de son quartier pour savoir ce que les gens disent de la route. Est-elle ouverte ? Pourra-t-elle se rendre au travail en moto ? Tout en buvant rapidement son café et en mangeant un petit pain au lin, elle consulte son application bancaire : Oui ! Son employeur a déposé son salaire de la semaine dernière. Elle a un peu d'argent à dépenser. Son téléphone portable est connecté au réseau Wi-Fi de son domicile, qui coûte 18 €/mois à la famille¹. Elle se rend sur Mercadolibre² pour vérifier le prix de jolies sandales qu'elle a vues la semaine dernière. Il lui reste peut-être assez d'argent pour acheter les pièces détachées qui manquent à sa moto.

En arrière-plan, chaque plateforme collecte les données de Nelly. Les données concernant tout ce qu'elle ressent, pense, fait et désire sont automatiquement collectées, organisées, analysées et classées pour être vendues au plus offrant. Le temps que la famille de Nelly se réveille, divers algorithmes ont déjà collecté des données sur sa santé, ses finances, son adresse personnelle ou professionnelle, la manière dont elle s'y rend, ce qu'elle désire et qui elle est. Ces données auront sur son avenir des conséquences qui lui échappent. Les compagnies d'assurance maladie sauront quels risques elle peut représenter pour elles ; les banques sauront s'il est judicieux d'approuver ses demandes de prêt ; les compagnies d'assurance automobile sauront si elle est bonne conductrice et si sa moto est en bon état. La plupart des plateformes et des algorithmes utilisés par Nelly ont été conçus par des personnes qui ne lui ressemblent en rien : des hommes blancs anglophones de la classe moyenne supérieure, très instruits, nés et ayant grandi dans les pays du Nord. Chaque plateforme et algorithme a été conçu avec un même objectif en tête : faire du profit.

La famille de Nelly se compose de neuf personnes - son conjoint, ses enfants et ses beaux-enfants - vivant dans une petite maison rurale. La radio est allumée, bombardant tout le monde de commentaires sur le football et le cyclisme,

d'informations, de musique et des derniers potins sur les célébrités colombiennes. Ils ont trois téléviseurs et paient 2,71 €/mois pour Netflix. Le soir, toute la famille est captivée par *Rigo*, la dernière telenovela produite localement, un biopic sur Rigoberto Uran, l'un des coureurs cyclistes colombiens les plus connus. La narration de *Rigo* s'inspire de la longue histoire des séries télévisées colombiennes, s'appuyant sur des personnages, des modes de vie et des paysages locaux. Des cadres réglementaires et des structures de gouvernance rigides ont protégé l'industrie télévisuelle nationale, permettant à la telenovela colombienne de prospérer. Les artistes, les cinéastes, les universitaires et le public ont uni leurs forces pour faire de ce genre une créature unique, qui trouve ses racines dans le talent local, les styles de narration et l'esthétique propres à la Colombie. En 1999, quand Nelly avait 21 ans, elle et sa mère Carmen ont vu *Yo Soy Betty La Fea*, réalisé par le légendaire Fernando Gaitán. En 1982, lorsque Carmen avait 25 ans, elle et sa mère Ligia n'ont jamais manqué un épisode de *La Mala Hierba*, créée par Martha Bossio.

Dans la maison de Nelly, tout le monde - y compris le plus jeune enfant (11 ans) - possède un téléphone portable. Chaque fois que l'un des enfants casse le sien, la famille doit réunir toutes ses économies pour le remplacer. Le téléphone portable cassé devient alors un déchet et peut finir dans les ordures ménagères ou dans l'une des décharges où 40 millions de tonnes de déchets électroniques toxiques sont collectés chaque année. Les déchets électroniques de la famille de Nelly ont contribué aux 390 millions de kilogrammes de déchets électroniques générés par la Colombie en 2022. Chaque être humain produit sept kilogrammes de déchets électroniques par an et, selon les Nations unies, la plupart d'entre eux sont déversés illégalement dans les pays pauvres. « Une fois dans une décharge, ces matériaux toxiques s'infiltrent dans l'environnement, contaminant la terre, l'eau et l'air. En outre, les appareils sont souvent démantelés dans des conditions primitives. Les personnes qui travaillent sur ces sites sont fréquemment malades. » Les communautés humaines vivant à proximité des décharges sont exposées au mercure, au plomb et à l'arsenic. Certains pays produisent beaucoup plus de déchets électroniques que d'autres. Un Européen moyen produit 17,6 kg/an de déchets électroniques, contre 2,5 kg/an pour un Africain. En 2022, le Ghana produisait 72 millions de kilogrammes de déchets électroniques alors que les États-Unis en produisaient 7 200 millions.³

Bien plus au sud, à 5 188 km de la maison de Nelly, on extrait du cuivre et du lithium pour faire fonctionner le nouveau téléphone portable du fils de Nelly, remplaçant celui qui est cassé. Les téléphones portables ont besoin de cuivre et de lithium pour leurs batteries. L'un des endroits les plus perturbés par l'extraction du lithium est le magnifique désert d'Atacama, au nord du Chili. L'extraction

tion du lithium nécessite d'énormes quantités d'eau, entraînant des pénuries pour dix-huit communautés autochtones de la région. Le Chili est le premier fournisseur mondial de cuivre, extrait dans des mines à ciel ouvert. L'extraction du cuivre, du lithium, du tellure et des autres minéraux nécessaires à la production de nos technologies électroniques entraîne toutes sortes de perturbations en rapport avec la protection de l'environnement, le monde du travail ou les droits humains, sur des terres et dans des communautés très éloignées des lieux de vente et d'utilisation de ces gadgets sophistiqués.

Nelly a plusieurs emplois. Elle fait le ménage à domicile. Elle élève des poulets et les vend lorsqu'ils sont engraisés. C'est une excellente cuisinière, alors elle fait un peu de restauration pour des événements locaux. Chaque jour de la semaine est différent et elle se déplace beaucoup. Lorsqu'elle ne peut pas se connecter au Wi-Fi, elle utilise les données de deux cartes SIM. En raison de son budget limité, elle ne peut s'offrir qu'un forfait hebdomadaire coûtant 1,13 € et donnant accès à des minutes illimitées et à une petite quantité de données. Cela signifie que, lorsqu'elle est en déplacement, son accès à Internet est limité, hormis WhatsApp, des textos ou des appels. Elle achète des forfaits de téléphonie mobile auprès de Claro et de Movistar, deux riches sociétés transnationales de télécommunications. En 2018, le gouvernement colombien a infligé des amendes (1 489 819 €) à Claro et Movistar pour avoir trompé leurs clients en leur offrant des vitesses d'accès à Internet inférieures de moitié à ce qu'ils payaient.

La fille de Nelly, Nini, a 16 ans et termine le lycée dans la petite ville de montagne voisine de Sasaima. En tant que native du numérique, Nini passe beaucoup de temps sur son téléphone portable, à discuter avec ses amis et à faire défiler les contenus d'Instagram et de TikTok. Cependant, Nini entretient également une relation différente avec les médias. Il y a sept ans, son professeur d'école primaire a fait participer toute sa classe à un projet avec la station de radio communautaire locale, l'une des 774 stations de radio communautaires qui, grâce à des années d'activisme médiatique, fonctionnent dans le pays. Nini se souvient du premier jour où elle s'est exprimée au micro et où elle a entendu sa voix dans ses écouteurs. Mieux encore, plus tard dans la journée, alors qu'elle rentrait de l'école, ses voisins l'ont félicitée pour son passage à la radio. Aujourd'hui encore, elle chérit cette sensation : sa voix qui atteint la sphère publique, le fait de devoir trouver quoi dire à chaque fois qu'elle prend le micro. Elle interviewe des personnages locaux ou des représentants du gouvernement et écoute ses coproducteurs, qui sont aussi devenus ses meilleurs amis.

Depuis qu'elle a participé pour la première fois à la station de radio communautaire avec sa classe, Nini est restée active en tant que productrice de radio pour les jeunes. Forte de sept années d'expérience dans le journalisme citoyen, elle connaît bien les enjeux liés à sa communauté ; elle est critique à l'égard des fonctionnaires locaux ; elle est écologiste et féministe. Dans cinq ans, elle rejoindra les antennes locales du mouvement pour le droit à l'avortement ; elle participera aussi activement aux mouvements glocaux défendant les droits des rivières et des ruisseaux. En 2029, lorsqu'elle déménagera à Bogotá pour suivre des cours dans une université publique, Nini rejoindra CanAirIO, une initiative scientifique citoyenne locale qui surveille la qualité de l'air dans cette ville de 10 millions d'habitants. La plateforme et l'algorithme utilisés par CanAirIO ont été développés pour l'usage public et le bien-être collectif, et non pour le profit. Ils ont été conçus en Colombie par des Colombiens : un exemple de conception juste.⁴

Il est clair que Ligia, Carmen, Nelly et Nini ont intégré les technologies de communication occidentales dans leur vie. Cependant, ce ne sont pas les seuls types de technologies qu'elles utilisent. Comme la plupart des Colombiens, ce sont des métisses, filles de siècles de brassage entre les civilisations autochtones et européennes.⁵ Leur vie quotidienne est profondément ancrée dans les connaissances et les technologies autochtones. Elles savent comment utiliser les herbes, les fruits, les racines et les tubercules locaux en tant que médicaments. Elles interprètent constamment les chants d'oiseaux ou l'apparition de certains insectes comme autant de signes des conditions météorologiques. Dans leurs petites fermes, elles utilisent divers types de technologies agricoles autochtones pour cultiver des jardins et élever des volailles, des porcs ou d'autres animaux. Dans leurs maisons, certains objets maintiennent des canaux de communication entre leurs familles et les entités naturelles, humaines et spirituelles. Diverses stratégies de communication non occidentales imprègnent leur vie quotidienne, qu'il s'agisse de formes linguistiques performatives opérantes ou de l'utilisation des énergies de l'eau, du feu et du vent pour envoyer des messages d'un endroit à l'autre, y compris au-delà du monde physique, seul monde reconnu comme légitime et vrai par l'esprit occidental.



Image 2

LA LUTTE POUR LE CONTRÔLE DES MÉDIAS ET DE L'ÉCOSYSTÈME DE COMMUNICATION

Au fil des ans, les technologies de la communication ont été au centre d'un débat permanent. Comment devons-nous les gérer ? Les médias, la communication et les technologies numériques sont-elles comparables à une bouteille de bière ou à une paire de baskets : de simples produits à acheter et vendre sur le marché ? De nombreuses entités puissantes, y compris des sociétés de médias (Disney, par exemple) et des gouvernements privilégiant les intérêts commerciaux (en particulier les États-Unis), ont soutenu ce point de vue.

Pourtant, la question se complexifie lorsque l'on considère le rôle essentiel que jouent la communication, les médias et les technologies numériques dans la vie de tous les jours. La démocratie repose sur des informations exactes et sur le journalisme ; les étudiants ont besoin d'Internet et des outils numériques pour leurs recherches ; les gens ont besoin d'accéder aux technologies et aux médias numériques pour s'orienter au sein des systèmes de santé, pour trouver un emploi, pour voter ou pour comprendre le monde dans lequel ils vivent. L'accès libre et gratuit à ces ressources doit-il être considéré comme un bien réservé à ceux qui peuvent se l'offrir ? Ou doivent-ils être considérés comme des droits fondamentaux, au même titre que l'éducation, la santé, la nourriture ou l'eau ? De nombreux gouvernements, en particulier dans les pays du Sud, ainsi que des groupes de la société civile pensent que oui, et défendent donc le concept des droits à la communication.



Image 3



PREMIÈRE PHASE

(1970-1985)

Les premières à tirer la sonnette d'alarme dans les années 1970 furent les colonies nouvellement libérées, qui exigeaient des changements dans un ordre économique discriminatoire à leur égard. Parallèlement aux pratiques économiques manifestement injustes, les ex-colonies s'inquiétèrent du fait que la presse écrite, la radio, la télévision et le cinéma portaient toujours sur des personnes fortunées, blanches et de pays riches, sur leurs histoires, leurs problèmes et leurs visions du monde. Par exemple, lorsque les habitants d'Accra, au Ghana, regardent la télévision, vont au cinéma ou lisent les journaux et les magazines, ils sont inondés de personnages, d'histoires et de problématiques nord-américaines ou européennes. Pourtant, les habitants de Londres ou de Dallas ont rarement l'occasion de voir un Ghanéen dans leur fil d'actualité ou dans leurs médias de divertissement. Le flux de contenu médiatique et d'informations est très inégal entre le Sud et le Nord. En opposition à la « libre circulation » de l'information que les pays riches et les entreprises défendaient si bruyamment, les pays du Sud et leurs alliés ont exigé une « juste circulation ». L'activisme s'est intensifié et a pris de l'ampleur contre la mainmise du Nord sur toutes les technologies de communication, sur les connaissances et

l'expertise, jusqu'à ce qu'une crise éclate lors d'un forum éminemment international : L'UNESCO, l'organisation des Nations unies chargée de l'éducation, de la science et de la culture.

Cette confrontation à la fin des années 1970 fut évitée par la création d'une Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, généralement appelée Commission MacBride, du nom de son Président, Seán MacBride. En 1980, la Commission a présenté son rapport - connu depuis sous le nom de Voix multiples Un seul monde - à la Conférence générale de l'UNESCO. À ce jour, ce rapport est considéré comme le premier diagnostic complet et étendu d'un écosystème mondial très inégal en ce qui concerne la communication et les médias. Bien que Voix multiples Un seul monde porte les marques d'un processus politique fragmenté, éludant de nombreuses questions et contenant tout autant de réserves, comme par exemple un mépris total pour les questions de genre, il a également été suffisamment audacieux pour exiger un Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC), qui comprenait des recommandations concrètes, telles que :

« Les besoins d'une société démocratique dans le domaine de la communication devraient être satisfaits par l'élaboration de droits spécifiques tels que le droit à être informé, le droit d'informer, le droit au respect de la vie privée, le droit de participer à la communication publique - qui entrent tous dans le cadre de ce nouveau concept qu'est le droit de communiquer. À l'orée de ce que l'on pou-

rrait appelé une ère nouvelle en matière de droits sociaux, toutes les implications du droit à communiquer devraient faire l'objet d'études approfondies ». (UNESCO 1980 Recommandation 54, p 265)

Pour la première fois, ceux qui pensaient que les médias et la communication devaient être un bien commun disposaient d'un cadre général - la NOMIC -, d'une justification détaillée, d'une série de propositions et d'un concept unificateur : le droit à la communication. Le concept de droits à la communication (DC), tel qu'il a commencé à se cristalliser au cours des débats de la NOMIC, dépassait l'idée de « libre circulation » de l'information pour s'orienter vers une notion de « juste circulation ». Il élargit une vision myope qui limitait la communication à la liberté d'expression et englobe des questions plus larges d'économie, de société et de culture, incluant l'héritage colonial actuel et la nouvelle réalité des pays du Sud.

Le rapport de la NOMIC a finalement été approuvé par l'Assemblée générale de l'UNESCO, mais les États-Unis et le Royaume-Uni ont protesté et se sont retirés de l'institution, respectivement en 1984 et 1985. Ce premier mouvement qui militait en faveur du droit à la communication et à une infrastructure des médias répondant aux besoins de chacun en matière d'information et de communication a pris fin au bout de quelques années et l'UNESCO est revenu à la doctrine de la libre circulation. Et les problèmes n'ont pas disparu, loin de là.



Image 4



Image 5



DEUXIÈME PHASE

(1990-2005)

Dans la seconde moitié des années 90, Internet est apparu comme une nouvelle forme d'infrastructure de communication, fondamentalement différente de l'analogique. Contrairement à la radio et à la télévision, qui sont contrôlées par leurs producteurs, Internet est contrôlé par ses utilisateurs. Ce changement a permis un mode de communication décentralisé et ouvert à tous. Un nouvel écosystème de communication a commencé à prendre forme. Bien que tout le monde pouvait voir de grands changements arriver, ce nouvel univers de la communication numérique est resté flou et incertain jusqu'à la deuxième décennie de ce millénaire. Rapidement, un conflit est apparu entre deux forces opposées : le secteur privé qui cherchait à dominer le marché et à faire du profit, et la société civile, qui militait en faveur des droits et de l'accès à l'information.

En Europe et aux États-Unis, les deux forces opposées savaient ce qui était en jeu : la société civile voyait l'énorme potentiel des technologies numériques comme une source d'interactivité bon marché et quasi infinie : les mouvements sociaux seraient en mesure de communiquer de manière transparente et efficace avec le plus grand nombre, et ce gratuitement ; les communautés marginalisées pourraient accéder à des informations relatives à la santé, à l'éducation ou encore à l'agriculture par le biais d'un internet ouvert à tous. Le potentiel libérateur et émancipateur d'Internet

devenait évident.

Mais les entreprises ont aussi rapidement compris le potentiel que pouvait représenter une infrastructure numérique unique assurant une communication mondiale homogène. Les grandes entreprises ont serré les rangs contre toute opposition concertée à leur modèle d'entreprise. Les secteurs privés et les gouvernements néolibéraux ont affirmé qu'un Internet centré sur les entreprises profiterait en fin de compte à tous. Le PNUD et la Banque mondiale se sont joints à l'enthousiasme créé et ont lancé des programmes axés sur les technologies de l'information et de la communication au service du développement (ICT4D). Au lieu de se concentrer sur comment les nouvelles technologies numériques pouvaient être utilisées pour renforcer les communautés et trouver des solutions locales aux problèmes locaux, l'ICT4D a appliqué un « modèle d'entreprise » et une approche « centrée sur le secteur privé » au développement en général. Au lieu d'un nouveau monde numérique où l'interactivité est infinie et bon marché pour tous, nous devons désormais vivre dans un monde où tout le monde est observé en permanence (surveillance), où les algorithmes discriminent et marginalisent davantage, et où la plupart des plateformes numériques sont conçues par des hommes blancs, anglophones, issus de la classe moyenne et avec un seul objectif en tête : faire du profit.

Il s'en est suivi une guerre entre des forces opposées qui tentaient d'orienter Internet dans des directions différentes. Certains, comme John Perry Barlow dans son influente Déclaration d'indépendance du cyberspace, ont déclaré qu'Internet était une création collective, accessible à tous, où la propriété privée n'existait pas. Agissant dans le même esprit, une armée d'activistes répartis sur toute la planète s'est battue contre les lobbies des télécommunications et leurs soutiens gouvernementaux, accomplissant un travail héroïque et désintéressé d'un pays à l'autre ; ils se sont rendus dans les communautés, sur les forums nationaux et internationaux ou encore dans différents mouvements sociaux en défendant le fait que le formidable potentiel d'Internet devait être accessible à tous ; ils ont également proposé diverses approches réglementaires susceptibles de garantir qu'Internet ne soit pas entièrement privatisé.

Au cours de la même période, le secteur privé, soutenu par le gouvernement états-unien, a orienté Internet dans la direction opposée. Entre 1996 et 1998, le US Telecommunications Act, le Framework for Global Electronic Commerce, et le Digital Millennium Copyright Act ont fait du secteur privé le principal architecte et organe de commande d'Internet. Le Nord a joué un rôle clé trompeur en modifiant la nature des négociations. Affirmant que l'information, les données et les produits culturels ne sont

rien d'autre que des marchandises commercialisables, ils ont soutenu le fait que les négociations mondiales sur la réglementation de la communication et des médias ne devaient pas se dérouler dans les locaux de l'ONU, de l'UNESCO ou de tout autre système multilatéral, mais dans des institutions commerciales et financières telles que l'Organisation mondiale du commerce (ou ce qui était autrefois l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce - GATT). Les secteurs des médias et de la communication - aujourd'hui connus sous le nom de Big Tech - ont continué à se commercialiser, à se consolider et à se centraliser à l'échelle mondiale, le développement technologique rapide étant presque entièrement piloté par des entreprises du Nord.

La société civile et les gouvernements du Sud, avec leur vision d'un Internet émancipateur qui répondrait aux besoins des gens, ont découvert qu'il s'agissait d'un *no man's land* en matière de réglementation. Cette nouvelle technologie a été autorisée à prospérer et à pénétrer chaque parcelle de notre vie sociale sans aucune responsabilité ou obligation sérieuse. Internet était un territoire vierge en matière de réglementation. Personne ne réglemente Internet. Les entreprises, soutenues par le gouvernement états-unien, colonisaient ce territoire vierge, façonnant le nouvel écosystème de communication en fonction de leurs priorités. Internet est né aux États-Unis et, en tant que tel, les États-

Unis ont toujours eu énormément de contrôle dessus. Dans ses efforts pour en faire une plateforme commerciale, le gouvernement états-unien a fait de l'ICANN l'unique organisation responsable d'Internet. L'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, en français la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet) est une organisation états-unienne à but non lucratif dirigée par des techniciens renommés et des acteurs du secteur privé.

Les Nations unies sont intervenues et ont proposé un sommet pour discuter de cette situation : qui doit réglementer Internet ? À quoi devrait ressembler la réglementation d'Internet ? L'Union internationale des télécommunications (UIT) - l'agence des Nations unies responsable des technologies de l'information et de la communication - a convoqué le premier Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), qui devait

se tenir à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. L'UNESCO avait manifesté son intérêt pour l'organisation de ce sommet, mais il a finalement été confié à l'UIT. Ce point est important car l'UNESCO est le type d'agence des Nations unies qui s'intéresse aux questions politiques et aux inégalités entre le Nord et le Sud, alors que l'UIT ne se préoccupe que des aspects techniques des technologies de la communication. Pour préparer le SMSI, la société civile a formé en 2001 une coalition appelée Campagne pour les droits à la communication dans la société de l'information. Connu sous le nom de Campagne CRIS, cette coalition a rassemblé une série d'ONG actives dans le domaine des médias et de la communication dans le but spécifique d'organiser le SMSI.

La campagne CRIS et d'autres coalitions ont réussi à faire participer de nombreux éléments de la société civile au SMSI, bien au-delà des médias, de la liberté d'expression et des grou-



pes de « techniciens », pour inclure, par exemple, des organismes de développement communautaire, des organisations de défense des droits des femmes et des groupes autochtones. La société civile a réussi à articuler des points de vue communs et à les faire entendre, bien que les premiers espoirs d'innovations en matière de processus participatif ne se soient pas concrétisés. Cependant, son lobbying et sa déclaration finale sont restés bien en deçà d'une vision cohérente et d'un système de gouvernance pour la « société de l'information » telle qu'elle était à l'époque, et encore moins pour de ce qui allait émerger plus tard sous le nom d'ère numérique.

Au lieu de s'attaquer aux dynamiques structurelles qui augmentent les inégalités et les déséquilibres dans le monde numérique, la société civile a affaibli sa position en se concentrant sur la nécessité de combler le fossé entre le Nord et le Sud, en

termes d'outils, de capacités et d'infrastructures TIC. La discussion s'est orientée vers la recherche d'instruments financiers susceptibles d'aider à rattraper ce retard, ce qui ne s'est finalement jamais matérialisé. En ce qui concerne la gouvernance, tout en affirmant que l'ONU reste le forum intergouvernemental le plus légitime et en constatant le « rétrécissement des espaces de politiques publiques mondiales », la société civile n'a pas proposé de vision claire sur la façon dont la gouvernance pourrait être remodelée et démocratisée pour l'ère numérique, ou même plus simplement pour Internet. Cela n'est toutefois pas surprenant. À l'époque, l'ampleur et la profondeur de l'impact du numérique, dans tous les domaines et secteurs, commençaient à peine à être perçues, et même les gouvernements du Nord ou les entreprises mondiales avaient du mal à envisager ce que l'avenir réservait.



Image 6



Image 7



TROISIÈME PHASE

(2005-2024)

Au cours des deux dernières décennies, ces structures et ces dynamiques ont concentré le pouvoir de la communication d'une manière inimaginable il y a seulement vingt ans. Notre univers numérique actuel contribue à la disparition des médias d'intérêt public et du journalisme, permet la désinformation à grande échelle et facilite l'érosion des démocraties dans le monde entier. Après le SMSI, certains pays dont le Brésil, la Chine et l'Inde ont tenté de poursuivre un débat mondial sur la gouvernance d'Internet. Mais le Forum sur la gouvernance d'Internet a rapidement été inondé d'employés à plein temps des Big Tech, chargés d'en faire sortir toute considération politique et d'orienter les discussions vers un aspect plus technique. De surcroît, en dix ans, la Chine devait disposer de sa propre machine numérique impérialiste, à l'instar de celle des États-Unis.

Ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas simplement une continuation des tendances à la concentration des médias du siècle dernier. Il s'agit d'une nouvelle forme de colonialisme et d'exploitation à but lucratif centrée sur la notion de données. Le colonialisme traditionnel a commencé lorsque Christophe Colomb s'est perdu et est arrivé en Amérique au lieu de l'Inde en 1492 ; il était centré sur l'accaparement continu de terres, ce qui a eu un impact sur la plupart des communautés humaines et naturelles de la planète. Les Européens déclarèrent que tous les nouveaux territoires sur lesquels ils posaient le pied étaient « inexploités » et qu'ils pouvaient se les approprier. Dans les années 1890, la plupart des nations du monde étaient soit des colonies, soit des colonisateurs, et l'exploitation capitaliste coloniale façonne encore la vie de millions de personnes. Au lieu de s'emparer des terres comme le colonialisme traditionnel, le nouveau colonialisme de données d'aujourd'hui se concentre sur l'accaparement des données. Tout ce qui concerne une personne humaine - son corps, ses pensées, ses sentiments, ses désirs - devient des données. « Les données sont potentiellement aussi précieuses que la terre, car elles donnent accès à une ressource inestimable : l'intimité de nos vies quotidiennes ».⁶

Pourquoi les données sont-elles précieuses ? Parce qu'elles créent ce que l'on appelle aujourd'hui « les renseig-

nements » ; lorsqu'elles sont compilées, vos données, mes données et les données de milliers de personnes donnent un énorme pouvoir à celui qui les détient, afin qu'il puisse façonner, manipuler et orienter les activités humaines et les affaires sociales dans des directions spécifiques. C'est le nouveau pouvoir de communication et d'information de notre époque. Quiconque contrôle ce pouvoir peut contrôler les sociétés, les marchés et l'opinion publique. Dans différents forums internationaux, tels que l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), les voix du Nord (menées par les États-Unis) tentaient de défendre la libre circulation des données, tandis que les gouvernements du Sud insistaient sur le fait que les données sont une ressource précieuse et qu'elles ne devraient pas être cédées au secteur privé.

Mejías et Couldry ont présenté cette vision des Big Tech comme une nouvelle incarnation du capitalisme colonial ; le colonialisme des données est mondial, massif et produit des niveaux de richesse sans précédent. Le colonialisme traditionnel était ancré dans les « 4 E » : explorer, étendre, exploiter et exterminer. Mejías et Couldry nous apprennent que dans le colonialisme de données d'aujourd'hui, les 4 E ont pris de nouvelles formes basées sur le besoin : d'explorer de nouveaux aspects de nos vies à transformer en données ; d'étendre les

moyens d'extraction des données de chaque aspect de notre vie quotidienne ; de développer des algorithmes conçus spécifiquement pour exploiter les données qui ont été extraites ; et d'exterminer toute technologie, toute vision du monde ou tout mode de vie alternatifs.

Les militants de tous les secteurs comprennent que les entreprises ont pour ADN de constamment chercher à coloniser de nouveaux domaines d'activité économique, sociale et culturelle, en les commercialisant et en les monétisant, en les transformant à leur propre image, axée sur le profit. Elles se heurtent toujours à une résistance, en particulier dans les sphères centrales de la vie sociale, politique et culturelle, car les personnes et les communautés se battent pour protéger les éléments essentiels et d'intérêt général de leur vie quotidienne ou des institutions publiques. La lutte est permanente, chaque camp prenant l'avantage au gré des circonstances. La période qui suivit la Seconde Guerre mondiale, par exemple, créa les conditions dans lesquelles de nombreux pays riches, sous la pression vigoureuse et organisée de l'opinion publique et des travailleurs, mirent en place des systèmes intégraux de santé publique, développèrent considérablement l'éducation publique, obtinrent un soutien majeur en faveur de l'agriculture ainsi que des avancées significatives dans le domaine des droits des travailleurs. Les pays nouvellement indépendants se joignirent

à ce combat et devinrent, à partir des années 1960 et 1970, des champs de batailles de premier plan ; bien qu'à ce moment-là, la balance commençait déjà à pencher dans l'autre sens.

L'ère numérique, née du néolibéralisme et façonnée à la fin des années 1990 dans l'intérêt du secteur des entreprises, leur a fourni un nouvel ensemble d'armes dans cette lutte. Au départ, comme nous l'avons vu, les principales luttes portaient sur le potentiel de ces outils à transformer la communication et les médias, mais l'élan initial vers la démocratisation a rapidement été dépassé par la détermination des entreprises à monétiser les avantages de ces nouveaux outils. Les entreprises, poussées par les fonds de placement privés en plein essor, ont alors ciblé les secteurs commerciaux les plus porteurs, tels que les taxis, les services de vente au détail ou l'hébergement touristique, bouleversant ainsi leurs structures et leurs dynamiques. Les droits des travailleurs ont souvent été les premières victimes et les syndicats ont mené une longue et difficile bataille dans de nombreux secteurs et continuent à le faire avec un certain succès. La manipulation d'énormes volumes de données s'étant imposée comme le nouveau moteur de création de valeur, les entreprises-plateformes sont devenues plus ambitieuses, s'installant dans des secteurs plus difficiles, notamment les services publics.

L'éducation et la santé, en tant que besoins humains fondamentaux, ont toujours été assurés par l'État ou façonnés par la réglementation et la gouvernance publique, et sont devenus des cibles privilégiées. Le COVID a mis l'accent sur l'enseignement en ligne, au moyen d'infrastructures déjà contrôlées par le secteur privé et recyclant en grande partie des contenus génériques destinés aux pays du Nord. Le secteur de la santé est en train d'être remodelé par des processus de back-office et une IA alimentée en données, fournis et contrôlés par les plateformes numériques telles que Meta, Apple ou Microsoft, qui profitent de la moindre occasion pour extraire et monétiser les données des patients. Des données sont également extraites à chaque étape de la chaîne de valeur de l'agriculture, de la transformation ou de la vente de produits alimentaires par de grandes entreprises désireuses de prendre progressivement le contrôle du secteur ; et les services publics de développement agricole sont remplacés par des startups de l'agro-industrie numérique.



Image 8



Image 9



QUATRIÈME PHASE

(2024-20XX)

Ces dernières années, des groupes de la société civile mondiale travaillant dans les domaines de l'alimentation, de l'agriculture, de la santé et de la biodiversité ont soulevé la question des évolutions numériques dans les forums des Nations unies concernés. Aux États-Unis et dans l'Union européenne, les mouvements et les avancées juridiques sont le fait de groupes de la société civile opposés aux Big Tech. Avec l'émergence de l'IA en tant que force potentiellement encore plus transformatrice qu'Internet, et les vives inquiétudes quant aux risques associés à l'émerveillement suscité par ses possibilités et son pouvoir, les points de vue sur la nécessité d'une réglementation et d'une politique ont une fois de plus connu un changement important. Pour la première fois, des leaders de l'industrie, même au sein des États-Unis, appellent à une réglementation de l'IA et du numérique en général, notamment au niveau mondial.

Des pratiques progressistes émergent également sur le terrain. Le coopérativisme de plateformes, par exemple, encourage la propriété commune des

plateformes par les petites entreprises qui les utilisent, et les plateformes coopératives de type Uber pour les taxis et les restaurants, ainsi que pour les petits emplois de service, en sont des exemples. Certains gouvernements tentent de reprendre le contrôle de la sphère numérique. Au Brésil et en Inde, la plateforme centrale de paiement numérique est publique - Pix et UPI respectivement ; et le gouvernement indien promeut une plateforme publique de commerce électronique appelée ONDC (Open Network Digital Commerce), comme alternative à Amazon ou autres plateformes d'achat en ligne de ce type. Ces alternatives communautaires et publiques aux plateformes commerciales constituent des évolutions prometteuses.

Néanmoins, ces initiatives, tant sur le plan de la sensibilisation que des pratiques, sont éparses et cloisonnées. Aucune ne propose, ou ne prétend proposer, une vision holistique d'une société numérique progressiste, qui inclurait des principes normatifs fondamentaux sur des questions telles que la propriété des plateformes, des données et de l'IA, ou encore la question des structures et plateformes numériques conçues pour la communauté et appartenant à celle-ci. Pourtant, une telle vision est essentielle pour susciter un changement progressif cohérent et collectif.

Le secteur numérique manque toujours d'une gouvernance responsa-



Image 10

ble et d'une réglementation d'intérêt public au niveau mondial. Aucun organe ou agence des Nations unies n'a la portée ou l'autorité nécessaire pour adopter une vision holistique du secteur, et les tentatives faites lors du SMSI+10 en 2015 pour développer un mécanisme multilatéral de « coopération renforcée » (comme cela avait été mandaté lors du SMSI) ont échoué malgré les efforts déployés par de nombreux pays du Sud. Dans le contexte du Sommet de l'avenir des Nations unies de 2024, le secrétaire général des Nations unies a dévoilé une nouvelle initiative appelée le Pacte mondial pour le numérique : une proposition clairement façonnée et élarguée par les entreprises du numérique et leurs soutiens gouver-

nementaux pour s'assurer qu'aucune contrainte significative ne serait imposée à leur contrôle du monde numérique. La société civile déploie des efforts concertés pour faire entendre sa voix dans ces discussions, efforts qui, même s'ils ne rencontrent qu'un succès limité à court terme, contribuent à bâtir une coalition intersectorielle plus importante pour l'avenir, qui s'enrichit mutuellement sur de nombreux thèmes.

CONCEPTS ET PRINCIPES DIRECTEURS

L'un des rares cadres conceptuels à alimenter cette lutte de manière cohérente est celui des droits à la communication (DC). Ce cadre élargit la liberté d'expression à plusieurs égards. Si la liberté d'expression ne défend que les droits de l'orateur, les droits à la communication incluent le droit d'être entendu, écouté et compris, ainsi que le droit de recevoir une réponse. Les DC englobent l'ensemble du cycle de communication, et pas seulement le moment où l'on exprime une opinion. En outre, les DC ne sont pas centrés sur l'individu, car ils impliquent nécessairement l'élément collectif et social de la communication humaine. Un ensemble plus large de droits humains est donc essentiel pour rendre les DC opérationnels ; des droits « habilitants » ou « annexes » qui incluent le droit de participer à sa propre culture, le droit des minorités ethniques et linguistiques, le droit de réunion et d'association pacifiques, et le droit aux fruits des efforts économiques. Ensemble, la composante communication de chacun de ces droits peut devenir plus importante que la somme des parties, favorisant un climat de respect mutuel et de tolérance entre les diverses communautés et cultures. Les droits à la communication, en tant que concept, sont donc bien adaptés à la conjoncture actuelle de l'ère numérique.

Tout d'abord, le concept jette un pont entre les droits négatifs (où le détenteur de devoirs doit s'abstenir de faire quelque chose) tels que la liberté d'expression, et les droits positifs (où le détenteur de devoirs doit faire quelque chose permettant l'exercice du droit) tels que les droits liés aux médias. Le contraste entre les droits négatifs et positifs n'est peut-être nulle part aussi clair que dans l'arène numérique. Une communauté très importante de défenseurs des droits numériques considère que ceux-ci n'englobent que la liberté d'expression ou la protection de la vie privée, alors que l'articulation et la défense des droits sociaux, économiques et culturels sont extrêmement limitées dans l'arène numérique. Rappelant le rôle des droits à la communication dans une ancienne

période de procédés de communication et d'information, des cadres théoriques et pratiques bien développés sont essentiels pour établir l'indivisibilité des droits dans l'arène numérique, c'est-à-dire que les droits humains devraient se consolider les uns les autres.

En second lieu, les droits à la communication englobent des droits collectifs, et pas seulement ceux de l'individu. Les DC réaffirment la diversité des formes et des contenus de la communication, qu'il s'agisse de langues, d'ethnies, du genre, des communautés ou autres. Les droits à la communication sont conçus non seulement comme individuels, mais aussi comme collectifs. Là encore, peu de domaines souffrent autant de l'individualisation du discours sur les droits que le secteur numérique, qui ne parvient pas à articuler la diversité de la communication au sein des collectifs.

Enfin, le mouvement des droits à la communication se concentre sur les structures et les institutions : leur conception, leur propriété et leur gouvernance. Ceci est une approche nécessaire à l'arène numérique. Les DC ne peuvent être réalisés qu'avec des structures sociales et des institutions appropriées, et le principe doit influencer leur conception même. Dans le cas de la société numérique, l'avantage supplémentaire est que nous en sommes encore au stade de la gestation et que, si l'on s'y prend bien, ses structures peuvent encore être considérablement influencées dans le bon sens.

En fin de compte, la réalisation des DC exige une démocratisation de toutes les structures de communication - analogiques, numériques, basées sur l'IA, ce qui, en termes de gouvernance, signifie un contrôle ascendant de la production et diffusion de l'information et de la communication, au service de l'intérêt public (rappelant les premiers espoirs d'Internet) - qui, à son tour, peut éclairer les actions stratégiques à mettre en place, du niveau local au niveau mondial.



Image 11



**POST-SCRIPTUM:
UN
AUTRE
AVENIR
NUMÉRIQUE
EST
POSSIBLE**

Nelly, sa fille Nini et chaque personne sur la planète devrait avoir accès à des moyens de communication qui encouragent et alimentent des vies significatives et épanouissantes. L'application d'un cadre de DC à la vie de Nelly et de Nini signifie qu'elles ont le droit de vivre dans un environnement où elles peuvent exprimer librement leurs pensées, leurs idées, leurs opinions, leurs rêves ou leurs histoires de vie, et qu'elles sont sûres que leurs voix seront entendues et prises au sérieux dans le cadre d'une conversation publique. Le dialogue et l'interaction collective sont essentiels pour les DC, de sorte que des plateformes comme TikTok, Instagram, X ou Facebook, qui donnent la priorité à la communication interpersonnelle ou stimulent la participation par le biais du scrolling infini, ne favorisent pas les DC.

Nelly et Nini ont le droit de disposer de leurs propres médias et plateformes numériques pour faire entendre leur propre voix, parler du monde en leurs propres termes et dans leurs propres langues. Elles ont également le droit de recevoir la formation nécessaire afin d'utiliser les plateformes de communication de manière créative, leur permettant ainsi d'exprimer leur vision du monde. Les DC de Nelly et de Nini ne seront respectés que lorsque leurs formes d'expression pourront entrer en dialogue avec d'autres.

Les droits à la communication sont en couches, comme un oignon. Récemment, Nelly s'est inquiétée de la baisse du prix du poulet sur le marché, ce qui a un impact négatif sur les revenus de sa famille. Si la tendance se poursuit, elle aura du mal à la nourrir. Les DC signifient que Nelly a le droit d'accéder à des informations pertinentes sur les accords de libre-échange ou d'autres politiques mondiales et nationales qui affectent le prix du poulet en Colombie et, in fine, sa vie. Les DC garantissent également le droit de Nelly à recevoir ces informations dans une langue qu'elle comprend. Les éleveurs de poulets autochtones ont le droit d'accéder à des plateformes et à des informations dans leurs langues non occidentales, et les personnes handicapées ont le droit d'accéder à des plateformes conçues pour s'adapter à leurs handicaps.

Nelly a le droit d'entrer en contact avec d'autres communautés agricoles de Malaisie ou d'Équateur qui ressentent également l'impact négatif des accords de libre-échange. La liberté de réunion est un droit qui complète les DC. Si Nelly décide de rejoindre un mouvement national contre la signature de nouveaux accords de libre-échange engagée par le gouvernement colombien, elle a le droit au respect de sa vie privée. Ses données (relatives à son implication dans le mouvement ou toute autre information personnelle) doivent rester privées et sous son contrôle.

Alors que Nelly s'inquiète du prix du poulet, Nini et ses amis ont formé un groupe de musique appelé Sumercé, fusionnant hip-hop, sons autochtones et instruments ancestraux. Un cadre de DC valoriserait, encouragerait et protégerait le droit de Sumercé, ainsi que celui d'autres minorités ethniques, religieuses ou linguistiques, à participer à sa propre culture, à sa propre langue et à la préservation de celles-ci. En tant qu'expression culturelle, Sumercé serait également préservé pour lutter contre la domination d'une langue ou d'une culture unique. L'objectif ultime des DC est de garantir un environnement d'interaction critique, compétente et créative entre individus, mais aussi entre communautés, cultures, groupes ethniques et nationalités diverses, afin de favoriser la paix et la compréhension mutuelle.

Pour ce faire, le développement de plateformes numériques et d'autres technologies de communication doit impliquer des concepteurs qui reflètent la complexité et la diversité des expériences humaines, des langues et des visions du monde. Aux échelles locale, nationale et internationale, il devrait y avoir davantage de place pour les médias, les plateformes numériques et les initiatives de communication propres aux communautés. Les médias régis par le marché ne peuvent pas répondre aux besoins de communication et d'information de toutes les communautés humaines. Les peuples autochtones ont besoin de leurs propres infrastructures numériques et de communications autonomes pour assurer leur autodétermination, la prise de décision au niveau local et le renforcement des formes d'expression et de narration locales. De même, les communautés dotées de handicaps différents ont besoin de leurs propres technologies de communication. Les DC ne se limitent pas à la « liberté d'expression » ; elles sont essentiellement axées sur l'écoute, l'échange d'idées et la réponse mutuelle.

En plus de soutenir les médias à but non lucratif, il faut mettre en place des structures réglementaires inclusives et solides afin de contrôler les industries de datafication prédatrices, en plein essor. Tout comme les politiques nationa-

les de communication des années 1970 régulaient les flux médiatiques et protégeaient les industries médiatiques nationales, ou que les réglementations des années 1990 encourageaient les radios et télévisions communautaires, nous avons aujourd'hui besoin de nouveaux cadres réglementaires. Ces structures réglementaires et ces cadres de gouvernance peuvent garantir que toutes nos ressources planétaires en matière de communication ne soient pas accaparées par des forces avides de profit, de monopoles et de consumérisme.

Des réglementations efficaces en matière de communication et qui régissent les technologies analogiques, numériques ou basées sur l'IA créent des environnements où la vie privée, la créativité, la sécurité et la dignité sont protégées. Ces réglementations garantissent la souveraineté et la gouvernance des données, encouragent la diversité des formes d'expressions culturelles et imposent une production et une mise au rebut écologique des technologies de communication. Cette approche globale est connue sous le nom de « droits à la communication ».

A close-up photograph of a group of people, likely of African descent, with their hands stacked together in a circle. The hands are of various skin tones and are adorned with numerous colorful bangles and bracelets. The background is slightly blurred, showing the faces of several individuals looking towards the camera with serious or determined expressions. The overall composition is centered and emphasizes the theme of collective effort and solidarity.

UN APPEL À L'ACTION

Image 12

Une opportunité clé se présente à l'horizon immédiat. La scène politique mondiale du SMSI+20 offre en 2025 une occasion rare de faire émerger une vision et un mouvement progressiste mondial pour le numérique et de revendiquer la possibilité d'influencer les décisions politiques. Une telle occasion ne se représentera peut-être pas avant longtemps. La vision que nous créons doit être structurelle et holistique, abordant tous les aspects du paysage numérique - médias, plateformes numériques, données et IA - ainsi que leur gouvernance, leur architecture, leur conception et leurs applications. Il est essentiel que tous les secteurs soient impliqués, aux côtés de spécialistes du numérique et de techniciens progressistes. Cette vision émergente doit être ambitieuse et anticiper les évolutions futures sur plusieurs décennies, tout en étant suffisamment spécifique pour aborder directement les questions actuelles, telles que la nécessité d'un nouvel organe des Nations unies dédié aux droits à la communication et aux questions numériques.

Nous invitons la société civile progressiste à s'engager dans un exercice de consultation à grande échelle afin de développer un cadre normatif étendu pour la société numérique. Pour lancer la conversation, nous proposons cette liste provisoire de points non négociables, pour laquelle la participation de chacun est essentielle :

1. Tous les individus ont le droit d'accéder aux médias, aux plateformes numériques et à l'IA à un prix abordable, de recevoir et de produire des contenus de communication, de s'exprimer librement et de recevoir la formation nécessaire afin d'utiliser efficacement tous les outils de communication et d'interaction humaine.
2. Un secteur des médias réglementé dans l'intérêt public doit inclure des médias du service public, de la société civile (communautaire) et du secteur privé, et ne doit pas être dominé par les seules grandes entreprises technologiques et les marchés.
3. Les médias, l'informatique, les plateformes numériques, les données et l'IA doivent être mis à disposition en tant que services publics et ne peuvent être considérés uniquement ou principalement comme des marchandises.
4. La conception et le contenu de nos médias, plateformes numériques, données et de notre IA doivent refléter la complexité de l'expérience humaine. Les initiatives visant à protéger de la discrimination et à mettre en place une discrimination positive sont essentielles à la préservation

de la diversité culturelle et linguistique et à la garantie de la participation active des communautés ethniques, des minorités de genre, des communautés LGBTIQ, handicapées ou encore des communautés du Sud.

5. La réglementation des plateformes numériques et des médias sociaux doit imposer l'interopérabilité, ce qui signifie que les utilisateurs peuvent facilement concevoir chaque interface, sélectionner le contenu qu'ils souhaitent recevoir ou partager, et échanger des informations ou des données de manière transparente entre les différentes plateformes.
6. Les personnes concernées, individuellement et collectivement, doivent être propriétaires de leurs propres données. La réglementation des médias et du numérique doit protéger les utilisateurs de la surveillance (d'État et/ou des entreprises) et de l'extraction de données à des fins de contrôle ou de marketing. Le traitement utile des données doit être juste et équitable, et sous le contrôle des personnes concernées, qu'elles soient individuelles ou collectives.
7. Des cadres réglementaires démocratiques et inclusifs doivent être conçus pour régir nos médias, nos plateformes numériques, nos données et notre IA. Nous devons développer de nouvelles institutions régionales, nationales et mondiales responsables de la gouvernance des médias, des plateformes, des données et de l'IA.
8. Les cadres réglementaires doivent tenir compte de la prédisposition du numérique et de l'IA à homogénéiser les sociétés et à centraliser le pouvoir, à s'engager dans la colonisation numérique, à façonner de nouvelles hiérarchies sociales et à effacer les distinctions entre l'homme et la machine. La loi et la réglementation doivent promouvoir la diversité et la décentralisation, et garantir la souveraineté numérique de chaque individu, communauté ou nation.
9. L'IA étant constituée en grande partie de données produites par des personnes, elle devrait être détenue, contrôlée et gérée par des personnes. La propriété, le contrôle et la gouvernance de l'IA devraient être démocratiques, ascendants et convenablement répartis.
10. Les interactions, artefacts et produits basés sur l'IA doivent toujours pouvoir être clairement distingués des interactions, artefacts et produits humains.

Dans toutes les interactions sociales, économiques, culturelles et politiques essentielles, chacun devrait avoir le droit d'accéder à des interactions humaines plutôt que de se voir présenter uniquement des options d'IA.

11. La force écrasante de la « datafication », de l'IA et son impact déshumanisant sont tels que toutes les sociétés, tous les groupes et toutes les communautés devraient être en mesure d'identifier et de calibrer les aspects de leur vie sociale ou individuelle et de leurs dispositifs qu'ils souhaitent soumettre aux données et à l'IA, et dans quelle proportion. Il devrait également être possible de revenir sur des décisions prises antérieurement. Ces possibilités doivent être intégrées dans la conception même des technologies numériques et dans leur gouvernance à différents niveaux.

NOTES

1. La famille paie 18 €/mois à Evernet. Son forfait internet comprend la télévision et Internet. Elle a accès à 70 chaînes de télévision. La famille paie également 2,71 €/mois pour Netflix.
 2. Mercadolibre est la plateforme de commerce électronique la plus populaire d'Amérique latine. Elle appartient au milliardaire argentin Marcos Galperin, considéré comme la personne la plus riche d'Argentine.
 3. « Un record de 62 millions de tonnes (Mt) de déchets électroniques a été produit en 2022, soit une augmentation de 82 % par rapport à 2010. Les déchets électroniques, c'est-à-dire tout produit mis au rebut avec une prise ou une batterie, représentent un risque pour la santé et l'environnement, car ils contiennent des additifs toxiques ou des substances dangereuses telles que le mercure, qui peuvent endommager le cerveau et le système de coordination de l'être humain. » Pour un rapport complet, voir : // efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://ewastemonitor.info/wp-content/uploads/2024/03/GEM_2024_18-03_web_page_per_page_web.pdf
- Voir aussi : « Nous produisons environ 40 Mt de déchets électroniques chaque année dans le monde. Cela équivaut à jeter 800 ordinateurs portables par seconde. Un utilisateur lambda de téléphone portable remplace son appareil tous les dix-huit mois. Les déchets électroni-

ques représentent 70 % de l'ensemble de nos déchets toxiques. Seuls 12,5 % des déchets électroniques sont recyclés. 85 % de nos déchets électroniques sont envoyés dans des décharges ou des incinérateurs et sont principalement brûlés, libérant des toxines nocives dans l'air ! Les appareils électroniques contiennent du plomb qui peut endommager le système nerveux central et les reins. Le développement mental d'un enfant peut être affecté par une faible exposition au plomb. Les produits électroniques dangereux les plus courants sont les écrans de bureau et les téléviseurs LCD, les téléviseurs à plasma et les téléviseurs ou les ordinateurs équipés de tubes cathodiques. Les déchets électroniques contiennent des centaines de substances, dont beaucoup sont toxiques. Il s'agit notamment du mercure, du plomb, de l'arsenic, du cadmium, du sélénium, du chrome et des retardateurs de flamme. 80 % des déchets électroniques aux États-Unis et dans la plupart des autres pays sont transportés vers l'Asie. 300 millions d'ordinateurs et 1 milliard de téléphones portables sont produits chaque année. On s'attend à ce que ce chiffre augmente de 8 % par an.

<https://www.theworldcounts.com/stories/electronic-waste-facts>.

4. « Les membres de la communauté CanAirIO décrivent leur initiative comme un projet informatique construisant un réseau de surveillance de la qualité de l'air à l'aide de capteurs open-source peu coûteux. Ils ont pour objectif de populariser la technologie de mesure, c'est pourquoi ils organisent des ateliers, produisent de la documentation ouverte ou des manuels, et offrent une assistance en ligne aux personnes intéressées par la construction de capteurs ou par l'adhésion au réseau. Depuis 2017, la communauté a rassemblé un ensemble hétérogène d'acteurs (environ 50 personnes) et d'intérêts : techniciens ou hackers en software, hardware ou open data, militants écologistes, activistes des droits humains, universitaires ou citoyens touchés par la pollution de l'air travaillant bénévolement au sein d'une entreprise autofinancée. » (Barreneche et Lombana-Bermudez International Journal of Communication 17(2023)
5. De nombreux Colombiens trouvent également leurs racines dans les civilisations africaines, mais ce n'est pas le cas dans cette région montagneuse.
6. Mejias, U et Coudry, N. (2024) Data Grab. The New Colonialism of Big Tech and How to Fight Back. University of Chicago Press.

À PROPOS DES AUTEURS

Clemencia Rodríguez est professeure à l'université Temple, où elle dirige le programme de maîtrise en communication pour le développement et le changement social. Ses recherches portent sur les médias et les récits en tant que formes d'action politique dans les pays du Sud. Récemment, elle a exploré les médias sous l'angle des épistémologies du Sud et de la décolonialité. Elle enseigne dans les domaines de la communication pour le changement social, des médias dans les mouvements sociaux, des médias communautaires/citoyens/radicaux et de la communication pour la construction de la paix.

Seán Ó Siochrú est écrivain, militant, chercheur et évaluateur, impliqué dans les droits des médias et de la communication depuis plus de 35 ans. Il a écrit et édité de nombreux livres, a fondé et présidé la Dublin Community Television dans son Irlande natale, et a évalué de nombreux programmes majeurs des Nations unies ou de nombreuses ONG nationales et internationales. Il est le fondateur et le directeur de recherche de Nexus Research Cooperative.

Parminder est chercheur et activiste dans le domaine de la société numérique. Jusqu'à récemment, il était directeur exécutif d'IT for Change, une ONG indienne dotée d'un statut consultatif spécial auprès des Nations unies. Parminder a été conseiller spécial auprès du Forum des Nations unies sur la gouvernance d'Internet et auprès de l'Alliance mondiale des Nations unies pour les TIC au service du développement. Il a été membre du groupe de travail des Nations unies sur les améliorations à apporter au Forum sur la gouvernance d'Internet et du groupe de travail des Nations unies sur les politiques internationales liées à Internet.

À PROPOS DE LA WACC

La WACC est une organisation internationale non gouvernementale qui, depuis plus de cinquante ans, s'est spécialisée dans la démocratisation des médias, de l'information et des communications. Aujourd'hui, nous promouvons les droits à la communication des peuples et des communautés du monde entier afin de contribuer au changement social et d'améliorer les conditions de vie et les moyens de subsistance.

La WACC joue un rôle essentiel dans la promotion de la justice en matière de communication pour tous, en défendant et en permettant un accès équitable et pertinent aux technologies numériques, en favorisant des environnements de communication informés et inclusifs, et en permettant aux communautés locales et marginalisées de prendre en main leurs propres écosystèmes de communication.

Au niveau mondial, la WACC jouit d'une excellente réputation en tant qu'acteur de premier plan dans les domaines de la recherche, de la formation et de la sensibilisation en matière de communication. Elle a notamment mis au point une méthode de surveillance des médias sociaux pour recueillir des données sur les violences sexistes facilitées par la technologie, ainsi que des ressources relatives à l'alphabétisation numérique. La WACC fait également partie de coalitions de la société civile pour la justice numérique, qui s'efforcent de remettre en question le statu quo des écosystèmes de communication numérique.

Le travail de la WACC soutient les personnes et les collectivités au niveau local afin qu'ils puissent prendre des mesures pratiques visant à renforcer la justice en matière de communication dans leurs propres communautés ou à contribuer à un changement positif dans les politiques gouvernementales et médiatiques. Grâce à ces initiatives, la WACC promeut l'éducation critique aux médias, lutte contre la discrimination numérique et permet à diverses voix de s'exprimer. Nos partenariats stratégiques et notre action sur le terrain amplifient l'importance des droits numériques en tant que droits humains fondamentaux. Grâce à cette combinaison unique d'approches, de réseaux et d'expertise, le travail de la WACC contribue de manière significative à la création d'un paysage numérique mondial plus juste et plus équitable.

La WACC est unique dans son approche holistique des droits à la communication, entremêlant les dimensions éthiques, culturelles et de justice sociale. La WACC s'appuie sur son réseau mondial dans plus de 50 pays pour aborder les questions de communication sous une perspective globale fondée sur les droits, en plaidant pour la justice, la paix et la dignité de tous les peuples. L'accent qu'elle met sur la communication inclusive garantit que les communautés marginalisées - y compris celles qui sont les plus touchées par les impacts climatiques - aient une voix, en promouvant non seulement l'accès mais aussi une participation significative dans les médias et les espaces numériques. Cette combinaison distincte de plaidoyer, d'ancrage éthique et de portée locale et mondiale fait de la WACC un acteur de premier plan dans la réalisation des droits universels à la communication et peut contribuer à faire en sorte que les populations locales soient au centre de la conversation sur le climat plutôt que de rester au second plan.





Image 13

PHOTOGRAPHIES

Image 1 : Une femme actionne un métier à tisser traditionnel pour tisser du tissu à Kalay, une ville du Myanmar.
Photo : Paul Jeffrey.

Image 2 : Nelly en route pour le travail.
Photo : Clemência Rodriguez.

Image 3 : 6 décembre 2019, Madrid, Espagne : Shana Rose crie de tout son cœur un appel à la justice climatique, alors que des milliers et des milliers de personnes défilent dans les rues du centre de Madrid. Cette mobilisation publique accompagne la réunion sur le climat des Nations Unies COP25, exhortant les décideurs à agir pour la justice climatique.

[Image capturée dans le cadre d'une mission pour la Fédération Luthérienne Mondiale, dont les Églises membres et partenaires peuvent l'utiliser gratuitement pour rendre compte du travail de la FLM, avec la mention « FLM/Albin Hillert » lors de la publication.]
Photo : Albin Hillert.

Image 4 : Sonia Elizabeth Paz a migré vers le nord depuis son foyer au Honduras, mais a ensuite perdu le contact avec sa famille restée au pays. Le 17 décembre 2013, elle a été retrouvée à Puerto Madero par un groupe de mères centraméricaines venues au Mexique à la recherche de leurs proches disparus sur la route migratoire vers le nord. Ici, sous les regards et les micros des médias, elle parle au téléphone avec une sœur restée au Honduras, après avoir été retrouvée.
Photo : Paul Jeffrey.

Image 5 : Un homme et une femme autochtones Maya Chortí, Reina et Julio, manipulent une caméra vidéo à Copán, au Honduras. Tous deux participaient à un groupe de communication autochtone lié au Conseil National Indigène Chortí du Honduras.
Photo : Sean Hawkey.

Image 6 : Carisa Aguilar prend une photo d'elle-même avec d'autres méthodistes à Nuevo Laredo, au Mexique, après avoir servi un repas à des immigrants cubains sur la Plaza Benito Juárez, le 3 mars 2017. Des centaines de Cubains sont bloqués dans cette ville frontalière, pris au piège depuis la suppression en janvier de la politique américaine dite du « pied mouillé, pied sec ». Ils ne peuvent pas entrer aux États-Unis, mais ne veulent pas retourner à Cuba. De nombreuses églises de la ville sont devenues des abris temporaires, et les congrégations se relaient pour nourrir les Cubains, qui ont progressivement appris à apprécier la cuisine mexicaine. Une telle solidarité de la part des Mexicains ordinaires est aujourd'hui mise à l'épreuve, alors que les États-Unis intensifient les expulsions de ressortissants mexicains et détiennent de plus en plus de travailleurs sans papiers d'autres pays, les abandonnant simplement à la frontière américano-mexicaine. Aguilar est membre de l'Église Méthodiste Aposento Alto de Nuevo Laredo.
Photo : Paul Jeffrey.

Image 7 : 13 septembre 2021, Berlin, Allemagne : Un symposium international sur la justice sociale à l'ère numérique se tient à Berlin. Co-organisé par le Conseil Œcuménique des Églises et l'Association Mondiale

pour la Communication Chrétienne, l'événement rassemble des recherches, des expériences de diverses régions et communautés marginalisées, des contributions d'experts sur les tendances économiques et politiques, ainsi que des réflexions éthiques et théologiques, en vue de la 11e Assemblée du COE en septembre 2022.

Photo : Albin Hillert.

Image 8 : 15 septembre 2021, Berlin, Allemagne : Lors du même symposium sur la justice sociale à l'ère numérique, co-organisé par le Conseil Œcuménique des Églises et l'Association Mondiale pour la Communication Chrétienne. Ici, une animation vidéo sur le thème : « Une vision pour l'avenir ».

Photo : Albin Hillert.

Image 9 : 6 décembre 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire : Zainab (à gauche), originaire de Côte d'Ivoire, prend des commandes alors qu'un camion de restauration nommé « Bon Appétit », stationné près du Village Global, sert des repas aux participants de l'ICASA 2017. La 19e Conférence Internationale sur le SIDA et les IST en Afrique (ICASA) 2017 rassemble des milliers de chercheurs, professionnels de la santé, universitaires, militants et organisations confessionnelles du monde entier, tous mobilisés pour vaincre l'épidémie de VIH et éliminer le SIDA comme menace pour la santé publique.

Photo : Albin Hillert.

Image 10 : 19 août 2017, Sibiu, Roumanie : Réunis à Sibiu, les jeunes de la commission ECHOS du Conseil Œcuménique des Églises se sont rencontrés du 17 au 20 août pour réfléchir au rôle des jeunes dans le mouvement œcuménique actuel et tracer la voie future de la commission dans son Pèlerinage de Justice et de Paix. Le 19 août, le groupe visite la cathédrale luthérienne de Sibiu. Ici, Larissa (Brésil, à l'extrême gauche), Celina Falk (Suède, à gauche), Dianet (à droite) et Rhee Hanbeet (extrême droite) prennent un selfie de groupe devant la cathédrale.

Photo : Albin Hillert/COE.

Image 11 : Melania Itto, responsable des programmes de Radio Bakhita, anime l'émission matinale « Juba Sunrise » dans le studio de la station à Juba, capitale du Soudan du Sud.

NOTE : En juillet 2011, le Soudan du Sud est devenu un pays indépendant.

Photo : Paul Jeffrey.

Image 12 : De jeunes femmes se tiennent par la main lors d'un exercice de renforcement d'équipe dans un centre de formation en santé, à Pondichéry.

Photo : Sean Hawkey.

Image 13 : Des habitants de Seduya regardent un film sur un lecteur DVD alimenté par batterie, posé sur un pilon renversé. Il n'y a pas d'électricité dans cette région isolée.

Le petit village de Seduya, dans le district reculé de Koinadugu, province de Kabala, au nord de la Sierra Leone, a été gravement touché par la guerre civile des années 1990.

En partenariat avec Christian Extension Services, World Renew aide le village avec des formations agricoles pour améliorer les récoltes, ainsi qu'avec l'assainissement et l'accès à l'eau potable.

Photo : Sean Hawkey.

Couverture : Générée par Chat GPT.



WACC

communication pour **toutes et tous**

Avril 2025
www.waccglobal.org